

Promouvoir l'éducation et la connaissance de soi, outils de prévention à la violence sexuelle pour des personnes en situation de vulnérabilité. Expériences au sein d'un ESAT, foyer et SAVS.

Par Gwenaël PLANCHIN, éducateur spécialisé, UVE et ESAT de la Mutualité 29-56, Kerivin, Dirinon – 29

Les situations répétées et inquiétantes de violence entre usagers, notamment dans des situations de vie maritale, ou entre homme et femme, dans des situations de violence sexuelle a interpellé les professionnels de l'ESAT de Kerivin à Dirinon (29) dépendant de la Mutualité 29-56. Au delà des mesures et des procédures à prendre pour répondre à leur caractère d'urgence et de nécessaire protection (notamment l'accompagnement vers les dépôts de plainte judiciaire), il est apparu aux différents professionnels, à la réception des différents témoignages, ou dans l'accompagnement des usagers lors d'entretien éducatif, que ces situations venaient révéler en premier lieu des difficultés pour les personnes accompagnées. Des difficultés de plusieurs ordres :

- Un déficit d'information, de connaissance et d'échange sur toutes les questions relevant de la vie affective et sexuelle. (pour exemple, la difficulté d'une personne à répondre à l'officier de gendarmerie si elle était vierge)
- Une image de soi dévalorisée et une estime de soi déficitaire (quand le stigmate du handicap fonde l'identité des personnes)
- Une avidité à connaître des expériences pouvant effacer l'identité du handicap et la rapprocher de la « norme » d'une vie conjugale.
- Un environnement familial, social et institutionnel ne reconnaissant pas toujours cette dimension à la personne. (le sujet ne se parle pas, ne s'imagine pas, ou quand il est pensé, il demeure du côté de l'interdit ou de la protection)
- Des situations et des contextes rappelant à la responsabilité individuelle et sociale de chaque individu, et le confrontant à son statut d'adulte. Reconnaissance peu exploitée dans un secteur dit « protégé » (Il s'agit ici de la confrontation à la loi, au droit commun, dans un espace (ESAT) qui a longtemps été nommé secteur protégé)

Informé, écouter, éduquer (au sens littéral du terme : conduire au devant de Soi) sont des aspects portés par nos différents projets de service, mais pour lesquels, la dimension affective et sexuelle de la personne était peu creusée. Il nous est apparu un nécessaire travail de « prévention » à mener, pour entendre ces situations de violence comme des symptômes d'un besoin, auquel nous n'étions pas en mesure de répondre.

Les équipes professionnelles ont développées un partenariat avec le mouvement français pour le planning familial de Brest, qui a permis :

- la mise en place d'espaces de parole pour les usagers en interne et externe à l'établissement.
- La mise en place d'un travail d'analyse de pratique permettant de « mettre au travail », au sein de chaque service cette dimension de l'accompagnement.

Si la violence est perçue ici comme un symptôme, la mise en place de ces espaces n'a pas pour objectif « d'adoucir les moeurs », mais de permettre à chaque usager de se sentir plus en confiance, avec une meilleure connaissance de soi et de l'autre, pour décider, choisir, s'exprimer ... être plus armé ... en quelques sortes ... parce que reconnu dans sa singularité et capable de responsabilité (celle qui lui est possible de porter).

La mise en place de ces groupes de parole avec un partenaire extérieur ne doit pas être une décharge d'un « problème » embarrassant professionnels, institutions et pouvoirs publics. Porter ces espaces en interne, risque une nouvelle fois de méprendre usagers et professionnels (vis à vis d'une institution qui répondrait à tout, d'un professionnel capable de tout, d'un usager limité à reconnaître ce seul « tout »)

Elle engage pleinement l'institution dans son ensemble, dans une volonté de prendre en compte les besoins des usagers et de rechercher des réponses adaptées.

Pour cela, avant toute mise en place de dispositifs à destination des usagers, il a semblé essentiel de réunir direction, professionnels de l'accompagnement et intervenants du planning familial pour expliciter la démarche, et inscrire chaque professionnel et intervenant dans ce projet.

Les groupes de paroles pouvant produire :

- Des interpellations des usagers.
- Des modifications importantes dans l'organisation de leur vie personnelle et leur projet de vie indépendante.
- Un travail d'analyse des pratiques professionnelles et institutionnelles, en lien avec les comptes-rendus et l'expertise des intervenants, impliquant des changements dans l'accompagnement ou dans les prestations. (ce travail amène à faire évoluer nos pratiques, à les reconnaître fragiles et parfois défailtantes)

D'autre part, cette démarche a été présentée au conseil de la Vie Sociale, permettant ainsi aux différents acteurs et partenaires de la vie institutionnelle de contribuer à l'élaboration de ce projet. Une large concertation a permis d'impliquer les usagers et de permettre aux familles d'être présentes dans les débats en articulation avec les réunions professionnelles. (Dans ce cas précis, nous avons pu entendre l'expression d'un « enfin » : enfin l'institution est prête à s'engager, enfin la société est prête à reconnaître ce nécessaire travail, enfin, alors, parent, je suis prêt à l'imaginer possible pour mon enfant)

Prendre en compte cette question n'est finalement pas spécifique au seul champ du handicap. Combien de faits de violence sexuelle, de propos et d'action sexiste viennent avant tout révéler une grande pauvreté dans la connaissance de soi et de l'autre. Je ne sais pas faire, je ne sais pas m'y prendre mais dès l'instant où cette parole est permise, elle me met en chemin.

Ne stigmatisons pas la situation de handicap à ce niveau. Comment permet-on que cette parole, cette éducation soit possible ? (elle n'est pas moins difficile dans le champ de l'éducation scolaire, et combien de fois n'entendons-nous pas : « c'est le rôle des familles, ... »)

La responsabilité est bien dans notre champ d'institution et de professionnel.

Pour exemple, une récente enquête menée par l'IREPS, partenaire de nos actions au niveau de la Mutualité 29-56 indiquait :

- 80 % des livrets d'accueil n'abordent pas cette thématique.
- 81% des professionnels expriment un besoin de formation. La question éducative arrive en tête des besoins (avant la connaissance juridique et les aspects techniques)
- 60% estiment qu'il n'y a pas un travail suffisant.

Le mouvement français pour le planning familial, association militante et d'éducation populaire, nous faisait part des sollicitations qui leur étaient faites par les institutions scolaires, judiciaires, de quartier.

« On est appelé, quand il y a le feu, pour éteindre l'incendie ». La porte d'entrée est souvent la situation de violence. Quid alors d'un mouvement des pratiques et des fondements institutionnels.

Entendre, prendre en compte, ne peut être fondé que sur une bonne volonté de départ.

Nous y avons été confrontés dès le premier espace de parole :

- L'initiative a été encouragée par les participantes. (statistique effrayante de constater que toutes avaient connu la violence sexuelle)
- Mais également critiquée : comment parler de mon intimité avec des personnes qui sont d'abord mes collègues de travail en ESAT.

Il ne fallait pas reconduire cette violence qui leur était faite ...

Nous avons entrepris avec le CODES 29 et le mouvement français pour le planning familial de proposer un projet sur le territoire de Landerneau à l'ensemble des établissements et associations du secteur, une réflexion commune qui pourrait aboutir :

- A des formations transversales pour les professionnels.
- A une meilleure implication des structures autour de cette question.
- A des propositions beaucoup plus ouvertes d'espaces de parole sur un territoire.

Une étude rapide au sein de notre filière a permis de montrer que dans ses établissements, les formations individuelles sur la dimension vie affective et sexuelle étaient les premières au palmarès. Force est de constater, que le retour sur investissement est maigre, si toute l'institution ne s'y implique pas. Pire encore, le message est violent pour le professionnel sensibilisé à une dynamique qui ne peut s'opérer par des freins mal identifiés.

A partir de ce constat et grâce à une volonté forte de la direction générale, la Mutualité Française Finistère Morbihan filière Médico-sociale Handicap a initié depuis 2 ans une réflexion inter-établissements sur la thématique :

«Vie Affective Intimité et Sexualité».

Il s'agissait à la fois de croiser des pratiques de terrain pour faire émerger des modalités d'accompagnement communes, et pour la Mutualité de s'engager aux côtés des professionnels dans des valeurs et principes soutenus et défendus au sein de la filière.

Un groupe de travail, s'est constitué depuis 2009 avec des représentants d'établissements ainsi que des personnes ressources. Différentes réflexions et recueils d'expression auprès des usagers et des professionnels ont été menés pour engager un travail au plus près des réalités et des besoins de chacun. Un référentiel de recommandations, type ANESM a été élaboré. Deux Journées d'Etude en juin 2012, seront une étape de travail et d'échanges de cette démarche engagée, étape qui en appellera nécessairement d'autres... et notamment celle (pas des moindres) de mettre cela en pratique dans nos établissements. Mettre en pratique est à entendre dans le sens d'une mise au travail permanente.

La violence sexuelle, conjugale en institution. Une réalité dans un espace où elle nous est donnée à voir. Elle dérange parce qu'elle renvoie :

- à la sphère intime, privée.
- À nos propres représentations de professionnels sur la sexualité des personnes handicapées, à des imaginaires très lointains, à des représentations qui nous éloignent de notre travail d'accompagnement.

Notre travail alors n'est pas tant de prévenir (au sens du terme protéger, faire rempart), mais bien d'aider les personnes à SE construire, première arme de défense, et ... première arme de séduction.